



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 84300

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le décret n° 2014-1031 du 10 septembre 2014 modifiant diverses dispositions relatives à l'apprentissage en application de la loi n° 2014-588 du 5 mars 2014. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de ce dispositif depuis sa mise en œuvre.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84300

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5078

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)